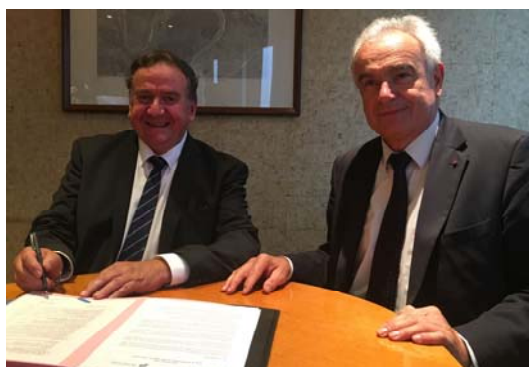


Communiqué de presse

17 octobre 2019

L'ONF et la FNEDT s'engagent pour le débardage par câble aérien UNE SOLUTION POUR LA GESTION DURABLE DES FORÊTS



Gérard Napias, président de la FNEDT – Jean-Marie Aurand,
directeur général de l'ONF
© O. Bertrand ONF

Le 16 octobre 2019, Jean-Marie Aurand, directeur général de l'Office national des forêts (ONF), et Gérard Napias, président de la Fédération nationale entrepreneurs des territoires (FNEDT), ont signé un « Plan câble » pour le développement du débardage par câble aérien.

Réservoir de carbone et de biodiversité, la protection des sols est l'une des composantes majeures de la gestion durable des forêts, comme le souligne le dernier rapport du GIEC. La signature d'un « Plan câble » entre l'ONF et la FNEDT le 16 octobre 2019 s'inscrit dans cette démarche de protection environnementale.

Aussi appelée débardage par câble-mât, cette solution permet de récolter du bois via un câble aérien dans des zones difficiles d'accès (montagne, sol fragile, proximité de cours d'eau...). Elle respecte la biodiversité et la faune, grâce à un impact moindre sur le sol, des bruits de chantiers minimes et des transports de véhicules motorisés limités en forêt. Pour les collectivités propriétaires de forêts, recourir à ce débardage par câble permet de réaliser d'importantes économies de desserte. Dans un contexte de changement climatique, elle est un atout pour une gestion durable des forêts.

Alors qu'en France, moins de 100 000 m³ de bois sont mobilisés par an par une quinzaine d'entreprises câblistes en forêts publiques, **les objectifs de ce plan sont triples** : développer l'intérêt et la demande pour ce mode de débardage, pérenniser les entreprises de travaux forestiers spécialisées et accroître la mobilisation de bois en France, y compris en Outre-mer, pour répondre aux enjeux de transition écologique et assurer l'approvisionnement des industries du bois.



© SARL F. Mabboux

Contacts presse

ONF
Christiane BAROCHE
presse@onf.fr
Tél. 01 40 19 58 07 ou 06 07 78 09 84

Pour la FNEDT
Mathilde LEHOUX TOULET
mlehoux@agence-rdn.com
Tél. 01 85 09 83 71 ou 06 09 49 09 78

Communiqué de presse

17 octobre 2019

Le « Plan câble » comporte une trentaine d'actions regroupées en 6 thématiques :

- **Politique forestière** (visites de chantiers, échanges avec les ministères et les parlementaires, rencontres-débats avec les fédérations professionnelles nationales...);
- **Accompagnement des entreprises** (enquête annuelle, réunion...);
- **Contractualisation et chantier** (localisation des volumes de bois à forte valeur...);
- **Recherche-développement-innovation** (développement d'outils d'aide à l'expertise avec les instituts FCBA et IRSTEA...);
- **Formation** ;
- **Communication** (vidéos et brochures promotionnelles, plans média...)

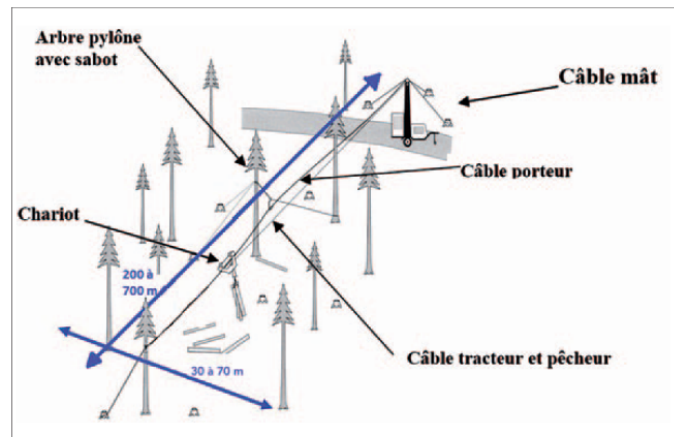


Schéma d'une ligne en pente

© ONF

Afin de répondre aux enjeux de la filière, notamment ceux liés à la protection des sols et à la sécurisation des approvisionnements des industries, il est essentiel de développer cette technique et mieux faire connaître ses atouts.

A découvrir...

Dans le cadre de leur partenariat, l'ONF et la FNEDT viennent de réaliser, avec le soutien de l'Interprofession nationale France Bois Forêt, deux vidéos destinées à valoriser les atouts du débardage par câble aérien. Une brochure d'information est également proposée à l'ensemble des acteurs de la filière-forêt bois et des décideurs.

A découvrir en ligne sur www.onf.fr et www.fnedt.org

La Fédération nationale entrepreneurs des territoires (FNEDT) représente les entreprises de travaux forestiers. Elle regroupe les entreprises câblistes et anime depuis plusieurs années un groupe de travail dédié à cette activité.

L'ONF, acteur impliqué dans le développement du câble en France, est un donneur d'ordre important pour près de 2/3 des chantiers.

Contacts presse

ONF
Christiane BAROCHE
presse@onf.fr
Tél. 01 40 19 58 07 ou 06 07 78 09 84

Pour la FNEDT
Mathilde LEHOUX TOULET
mlehoux@agence-rdn.com
Tél. 01 85 09 83 71 ou 06 09 49 09 78